

information
apprentissage

emploi

accueil

métiers

orientation
formation

qualification

CAD

des Chambres de métiers

Les experts de l'emploi
de la première entreprise de France



Qu'est-ce que le CAD ?

Depuis une dizaine d'années, les Chambres de métiers, en partenariat avec les organisations professionnelles, se sont organisées pour l'accueil des publics, qu'il s'agisse des jeunes, des adultes et des chefs d'entreprises.

Le Centre d'Aide à la Décision (CAD) est un dispositif d'accueil, d'information, de diagnostic, d'orientation et d'aide au recrutement des Chambres de métiers.



Un réseau national au service d'une action régionale

Les 91 CAD répartis sur l'ensemble du territoire ont accueilli en 2001, près de **350 000 personnes** et ont traité quelques **50 000 offres** de contrats en alternance et d'emplois.

Le réseau des CAD s'organise et le prouve à travers son engagement dans une démarche de progrès.

Concrètement, la structuration du réseau se traduit par :

- > Une démarche de labellisation des CAD.
- > La mise en commun d'outils et d'expériences.
- > La création d'outils (la méthode "Oriente métiers" . . .).
- > Le développement d'actions de formation à destination des personnels des CAD.

En 2003, lors des assises nationales des CAD, les Chambres de métiers ont débattu des perspectives de développement de ce dispositif face aux enjeux actuels de l'environnement.

Le réseau décliné à l'échelon régional permet de mutualiser les informations et de définir des actions communes sur un territoire au service des politiques de développement local.

Ainsi, les Chambres de métiers, régionales et départementales, ont une capacité d'intervention réactive et coordonnée à l'échelle d'un territoire.

Quelles compétences?...

- **PROMOUVOIR** les métiers, les filières de formation dans le cadre de l'apprentissage et faire connaître les débouchés professionnels dans l'Artisanat.
- **INFORMER** sur les métiers, les parcours de formation, les possibilités d'emploi, les perspectives de carrière et de validation des acquis de l'expérience (VAE).
- **ORIENTER ET ACCOMPAGNER** les personnes en les aidant à valider leur choix et à réaliser leur projet professionnel.
- **CONSEILLER** les entreprises pour le recrutement et la formation de leur personnel.
- **ANALYSER** l'évolution des besoins en emploi et en qualification des entreprises artisanales en partenariat avec les organisations professionnelles.
- **METTRE EN RELATION** les offres et les demandes de formation et d'emploi.

Le CAD de la Chambre de métiers est l'interface entre les entreprises et les publics en recherche d'emploi ou de formation. C'est un outil au service des ressources humaines des petites entreprises, de l'attractivité du secteur et du développement économique du territoire.

... pour quels publics?

- **LES CHEFS D'ENTREPRISES**
- **LES JEUNES APPRENTIS OU FUTURS APPRENTIS** pour les accompagner dans la définition de leur parcours professionnel individualisé selon leur niveau de qualification.
- **LES SALARIÉS DES ENTREPRISES ARTISANALES** pour définir avec eux des solutions de formation et d'évolution professionnelle.
- **LES DEMANDEURS D'EMPLOI**

... avec quels partenaires?

- **LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES**
- **LES AUTRES ORGANISMES CONSULAIRES**
- **LES ACTEURS DE L'ORIENTATION, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**
- **LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**





Des **modalités d'intervention** guidées par une expertise de terrain

- ▶ Le CAD de la Chambre de métiers, au carrefour de l'économique et du social, propose différentes formes de prestations collectives ou individuelles dont l'originalité est de conjuguer, d'une part, un accompagnement et un conseil personnalisés, et, d'autre part, un lien direct avec le monde des entreprises et la sphère du travail.
- ▶ Le CAD de la Chambre de métiers, fort de sa connaissance des métiers, est un acteur incontournable des manifestations locales d'information sur les métiers, les filières de formation et l'emploi. Il est partenaire et complémentaire des autres intervenants institutionnels ou économiques.
- ▶ Le CAD de la Chambre de métiers contribue, seul ou en partenariat, à la mise en œuvre de priorités territoriales : création des points relais-conseil en validation des acquis de l'expérience (VAE), reconversion d'un bassin d'activité, actions d'insertion par l'économique, prévention des discriminations...
- ▶ Le CAD de la Chambre de métiers développe des prestations spécifiques à la demande de prescripteurs publics ou privés notamment pour l'accompagnement vers l'emploi de publics cibles.
- ▶ Le CAD de la Chambre de métiers, à l'écoute des besoins et des évolutions des petites entreprises, est un interlocuteur clef des décideurs politiques locaux.



Enjeux et débouchés ▼ de l'**Artisanat**

Fort de ses 845 000 entreprises et de ses 3 millions d'actifs, l'Artisanat est un secteur clef de l'économie française (500 000 emplois créés sur les cinq dernières années). Il joue un rôle majeur dans la vie des territoires et des relations de proximité.

Le renouvellement et le développement du secteur dans les années à venir seront altérés par l'affaissement de la pyramide des âges qui renforcera la pénurie de main-d'œuvre déjà vécue par les entreprises artisanales dans tous les métiers et tous les champs de compétence.

L'accès à l'Artisanat est synonyme de développement personnel et professionnel. Il ouvre aussi à l'esprit d'entreprise : maîtriser un métier, encadrer ou créer une entreprise.

Pourquoi les CAD sont-ils ▼ des **experts de l'emploi** ?

Aujourd'hui, les Chambres de métiers, interfaces privilégiées des entreprises, ont mis en place, dans de nombreux domaines, des services répondant à leurs besoins. Les CAD, d'abord spécialistes de l'apprentissage, sont devenus experts de l'emploi.

Forts de leur connaissance de l'Artisanat et des artisans, les CAD sont un relais de la gestion des ressources humaines de l'entreprise artisanale. Ils apportent au chef d'entreprise une écoute personnalisée et un appui technique pour l'aider à satisfaire un besoin en recrutement ou en formation.

Après avoir fait ses preuves depuis 10 ans, le dispositif s'adapte aux enjeux actuels et futurs en terme d'emploi. Les personnels des CAD proposent au plus grand nombre, en quête d'une aventure professionnelle passionnante, de trouver la voie de leur épanouissement personnel.



Assemblée Permanente des Chambres de métiers

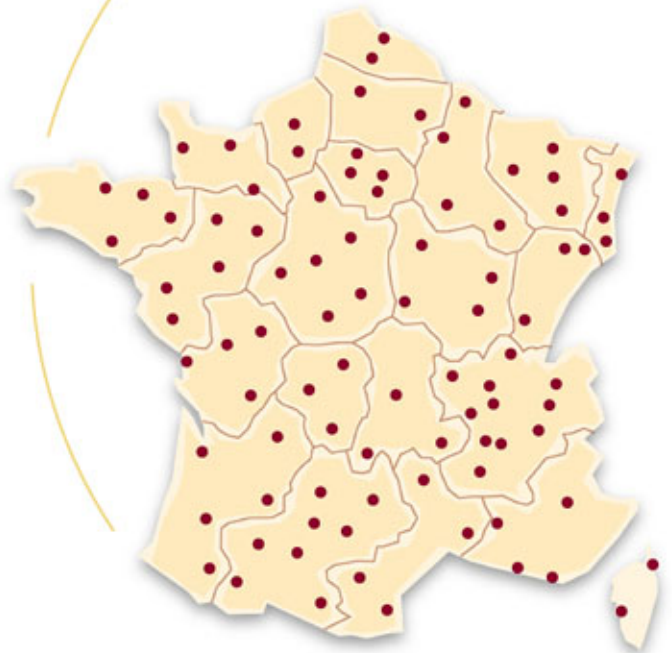
12 avenue Marceau
75008 Paris
tél. 01 44 43 10 00
www.apcm.com

NUMERO COMMUN D'APPEL
DES CHAMBRES DE METIERS

► N° Indigo 0 825 36 36 36

0,15€ TTC/MN

Un réseau de **91 CAD**
sur l'ensemble du territoire,
y compris la Guadeloupe
et la Réunion.



l'Artisanat.
Première entreprise de France.

